



CSE du 19 octobre 2017
Déclaration du SNES-FSU

Bonjour à toutes et à tous,

En cette rentrée, nous constatons de nouveau les effets de la crise du recrutement, et de la non prise en compte de la démographie : les classes en particulier de Sixième, de Première et de Terminale sont trop chargées, des élèves doublant de Terminale sont encore sans affectation, les viviers de remplaçants sont épuisés. Le signal donné par le budget 2018 de suppression de 2600 emplois de stagiaires, et celui de report d'une partie de la revalorisation salariale (PPCR) sont désastreux : ils renforcent l'idée que l'éducation n'est pas une priorité de la nation, découragent les personnels et vont amplifier les difficultés à recruter, d'autant que la croissance des effectifs dans le second degré va perdurer. Signalons aussi le dernier arbitrage en date : celui d'un taux indemnitaire très faible pour les psy-EDO (spécialité du second degré).

De même, la suppression de nombreux emplois aidés met en grande difficulté sociale des personnels qui ne s'y attendaient pas, et complique la vie quotidienne des établissements. Les collèges et lycées les plus concernés sont souvent ceux accueillant les élèves les plus défavorisés. Concernant les personnels, nous sommes également en attente de la publication des décrets relatifs aux CPGE et à la MLDS.

Dans les collèges, nous souhaiterions un bilan des effets de l'assouplissement de la réforme et continuons à demander un financement spécifique des options. Il est important de poursuivre le travail engagé sur la mixité scolaire, dont nous savons que les options facultatives sont un des éléments. Par ailleurs, le SNES-FSU continue de demander des repères annuels dans les programmes.

L'opération « devoirs faits » relève à ce jour davantage d'une communication vers les familles que d'une volonté de lutte contre les inégalités sociales de réussite scolaire. Nous aurions souhaité une réflexion sur le lien entre le dispositif et la nature des personnels intervenant.

En ce moment dans les lycées se tiennent les élections des représentants des élèves au Conseil d'administration. Les modalités de ce scrutin ont été discutées au CSE de juin 2016. Nous y avons exprimé notre perplexité face à un montage si compliqué que personne ne le comprenait à la première lecture, voire aux suivantes. A l'automne 2017, les CPE ont essuyé les plâtres. Cette année la coupe est pleine : élèves et personnels ont la volonté de faire vivre la démocratie lycéenne, qui mérite mieux qu'une usine à gaz. Le SNES-FSU demande une simplification des procédures.

Le SNES-FSU s'étonne du choix politique fait de travailler de façon séparée les dossiers du bac et de l'accès à l'enseignement supérieur. Nous avons participé à certains des groupes de travail de l'enseignement supérieur et avons constaté de l'incohérence dans la gestion et les synthèses des différents groupes. Le concept d'agilité nous a été longuement présenté, nous proposons sa mise en œuvre pour la poursuite sur le baccalauréat et lycée et demandons communication de la méthode et du calendrier de travail dans les meilleurs délais.

Nous ne savons pas ce qui sera annoncé cette après-midi [annonces des mesures suite à la concertation post-bac], mais paradoxalement, au moment où on cherche des solutions pour améliorer

la réussite des bac pro et techno dans le supérieur, on supprime des formations où ils réussissaient particulièrement bien : les Arts Appliqués et le Diplôme des Métiers d'Arts. La première année du nouveau diplôme étant généraliste et couvrant l'ensemble des champs des Arts appliqués pour permettre une orientation « éclairée » des étudiants vers les spécialités, ce diplôme va mettre en difficulté les bacheliers techno et pro.

Sur les textes présentés ce jour

Le DNB subit des ajustements. Simplifier l'organisation des épreuves écrites est une bonne chose. Pour le SNES-FSU, toutes les disciplines doivent être prises en compte en tant que telles pour l'obtention du DNB. Nous conditionnons notre vote au débat en séance. Nous n'avons pas encore dépouillé dans le détail de la note de service arrivée hier soir, nous aurons probablement quelques propositions d'amélioration.

Plus largement nous demandons que soit ré-ouvert le débat sur le contenu du LSU et les bilans de fin de cycle, dont le sens et la mise en œuvre posent de nombreux problèmes dans les établissements.

Nous remercions enfin Madame Moreau pour ses années de présidence, dans des conditions pas toujours faciles. Nous y avons vu la mise en place de la Charte du CSE, qui indique notamment que cette déclaration est un peu longue. Merci de votre patience au fil des CSE et bonne continuation.